

Acquérir les bases de la comptabilité dans l'objectif de création d'entreprise - 6h mentorat

PUBLIC CONCERNÉ	Formation accessible uniquement aux personnes aux porteurs de projet de création de Micro-entreprise ou de reprise d'entreprise dont le projet est viable. A l'aise avec les chiffres Aucune connaissance juridique spécifique.
PRÉ-REQUIS	Connaissance basique de l'outil informatique
DURÉE DE LA FORMATION	Forfaitaire : 6h de mentorat individuel Accès à 45h en e-learning en complément de la formation
TARIFS	Prix incluant le coût de la certification : 1500.00€
MODE	Formation à distance individuelle avec entrées permanentes !! Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme responsable en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins
CERTIFICATION	
PRÉ-REQUIS TECHNIQUES	Matériel nécessaire : • Un micro-ordinateur par personne • Connexion internet • Casque avec micro recommandé ou intégré à votre ordinateur • Webcam souhaitable
OBJECTIFS OPERATIONNEL / RESULTAT ATTENDUS	- Cerner les grandes écritures comptables. - Connaître les principales écritures comptables. - Savoir effectuer correctement les ventilations dans les bons comptes. - Savoir faire des déclarations de TVA. - Connaître les différents logiciels utilisés pour gérer son entreprise. - Assurer soi-même la gestion de sa Micro-entreprise.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	La formation permet de maîtriser les grands principes de la comptabilité est une formation complète orientée vers le Micro-entrepreneur. A travers les différents outils d'analyse et travaux pratiques, cette formation permet de développer les notions essentielles pour effectuer les opérations comptables simples de son entreprise. - Définir ses besoins.

- Comprendre les bases de la comptabilité.
- Savoir effectuer les principales écritures.
- Connaître les différentes pièces comptables.
- Être capable de mettre en place un compte d'exploitation prévisionnel.
- Produire un bilan et un compte de résultat.
- Comprendre les différentes TVA.
- Effectuer un inventaire et l'analyser.

PROGRAMME

Module 1 : Construire sa comptabilité (2 heures).

- Comprendre la comptabilité et son importance pour une micro-entreprise.
- Les outils d'analyse et de gestion.
- Les différents documents comptables.
- Le débit et le crédit.

Module 2 : Comprendre les enregistrements comptables (2 heures).

- Les différents journaux de la comptabilité.
- Les enregistrements comptables : achats, ventes, perte.
- L'Édition des factures.
- Les règles de conservation des pièces comptables.

Module 3 : Organiser sa comptabilité (2 heures).

- Les achats.
- Les ventes.
- Les frais généraux.
- Les escomptes.
- Les avoirs.
- Les avances.

Module 4 : Choisir la bonne TVA (1 heure).

- Comptabilisation, les taux.
- Identifier les TVA récupérables et non récupérables.
- Déclarer sa TVA.

Module 5 : Analyser sa trésorerie (3 heures).

- Contrôler son relevé bancaire.
- S'il y a lieu, état de ses emprunts.
- Les écritures spécifiques (aides, subventions...).
- L'analyse des risques
- Le plan de financement
- Le plan prévisionnel

Module 6 : Décomposer les comptes annuels (2 heures).

- Le bilan : l'actif et le passif.
- Analyser son compte de résultat.
- Etablir un prévisionnel pour N+1.

Module 7 : Montrer les logiciels de gestion (2 heures).

- Connaître ses besoins pour une utilisation de logiciel de gestion.
- Présentation des logiciels de gestion.
- Intérêt d'avoir un logiciel de gestion.

RÉSUMÉ PROGRAMME

La formation vous permettra d'acquérir les bases de la comptabilité pour gérer/créer votre Micro-entreprise.
Cette formation n'est valable que pour les porteurs de projet dont le projet de création ou de reprise d'entreprise est viable.

AVANTAGES

COMPÉTENCES / OBJECTIFS

- Comprendre la comptabilité et son importance pour une micro-entreprise
- Organiser sa comptabilité
- Identifier les TVA récupérables et non récupérables
- Analyser sa trésorerie
- Contrôler son relevé bancaire
- Analyser son compte de résultat
- Etablir un prévisionnel N 1
- Connaître ses besoins pour une utilisation de logiciel de gestion
- Comprendre les outils d'analyse et de gestion
- Identifier les différents documents comptables
- Comprendre la différence entre débit et crédit
- Savoir effectuer correctement les ventilations dans les bons comptes
- Savoir faire des déclarations de TVA.
- Connaître les différents logiciels utilisés pour gérer son entreprise.
- Assurer soi-même la gestion de sa Micro-entreprise.

ENCADREMENT

Formateurs : Professionnels ayant un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de formation, et s'engageant à suivre eux même une formation annuelle

Coordinateur pédagogique : Profil Bac+5 avec deux ans minimum d'expérience dans la formation

Responsable technique : Profil Ingénieur

MODALITÉ ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- Un conseiller référent (suivi personnalisé – Prise de contacts régulière, disponibilité forte)
- Questions sur les formations directement sur la plateforme et mise en contact avec un interlocuteur référent .
- Coordinateur pédagogique disponible par téléphone et/ou par email (délais de réponse par email sous 48h maximum, jours ouvrés) mais également via la plateforme
- Visioconférence prévue pendant la durée de la formation

MODALITÉ ASSISTANCE TECHNIQUE

Une équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans la résolution de tout problème technique ou pour vous guider afin d'optimiser votre

expérience de consultation de la formation ou d'interaction avec votre formateur.

Support technique : possibilité de contacter le support technique par email directement sur la plateforme / délais de réponse par email sous 48h maximum, jours ouvrés

L'équipe est également joignable par téléphone au 04 77 39 99 02 ou par email support@suivremaformation.fr du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

TRAVAUX ET ÉVALUATION

Travaux et évaluation intermédiaire

- Tests d'évaluation et de progression
- Exercices en lignes
- Echanges avec le formateur

Travaux et évaluation finale

- Pour les formations : passage d'une certification en ligne ou en centre selon la certification et le bénéficiaire
- Pour les bilans de compétence : compte rendu personnalisé

MOYENS TECHNIQUES

Mise en place d'une plateforme de formation avec un compte utilisateur et mot de passe ,mise en place d'heures de mentorat réalisées en lien avec un formateur sur une plateforme de visionconférence ou par téléphone, échanges d'emails, échanges téléphoniques

MODALITÉS D'ACCÈS

Toutes nos formations nécessitent un entretien préalable pour remplir votre recueil de besoin. Nous vous proposons ainsi un entretien téléphonique avec un conseiller en formation au 04 11 93 18 70, de 9h à 18h pour vous accompagner dans le choix et l'adaptabilité de votre formation.

ACCESSIBILITÉ

Nos formateurs s'engagent dans une démarche d'accessibilité maximale et nous mettons à votre disposition un référent dédié à l'accessibilité pour répondre à vos besoins.

DÉLAI D'ACCÈS

12 jours après inscription.

Contacts : Innova Finance
152 rue orion
34570 Vailhauques
04 27 04 03 11

Dans le cadre de la vente de prestations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), elles s'engagent à respecter les 10 engagements suivants :

- ①  **Je suis titulaire de la certification Qualiopi** comme condition préalable à la promotion et la vente de prestations éligibles au CPF, à compter du 1er janvier 2022
- ②  Dans le cadre d'une formation certifiante, je garantis que :
 - **Je suis propriétaire de la certification professionnelle visée ou je dispose de l'accord écrit de son propriétaire**
 - Je mets tout en oeuvre pour que l'apprenant ayant suivi une formation certifiante au sein de mon organisation soit en mesure de passer sa certification
- ③  **Je présente mon offre avec loyauté, quel que soit le support de communication** (site web, mailing, démarchage téléphonique, affichage, etc.), en m'interdisant d'attirer ou d'induire en erreur le consommateur par :
 - La mise en évidence d'une prétendue gratuité de tout ou partie de la prestation
 - La mise en évidence de cadeaux à la clientèle (ex : ordinateur, tablette, etc.)
 - Le non-respect des règles d'utilisation de la marque, de la charte ou du logo MonCompteFormation, en particulier par une exploitation sans rapport avec une offre clairement identifiée et effectivement éligible au CPF
 - L'usurpation de toute représentation des pouvoirs publics (Marianne, logo ministériel, etc.) ou tout autre signe ou symbole institutionnel dans le seul but de faire naître une ambiguïté sur mon identité réelle
- ④  **Je maîtrise le recours à la sous-traitance dont je suis le garant** quel qu'en soit son objet et en particulier :
 - Je m'interdis, et interdis à tous mes partenaires, toute pratique agressive ou trompeuse de démarchage commercial
 - J'interdis à mon sous-traitant d'avoir lui-même recours à la sous-traitance

Une initiative de la fédération

les acteurs de la compétence

Avec le soutien de :



- ⑤  **Je fournis au consommateur toutes les garanties contre l'usurpation de son numéro de Sécurité sociale ou de son Compte personnel de formation** et je m'interdis, en particulier, d'usurper les identifiants d'un tiers pour utiliser son compte
- ⑥  **J'informe au préalable des frais pris en charge par le Compte personnel de formation** et des éventuels frais additionnels
- ⑦  **Je facilite la recherche sur MonCompteFormation en ne dupliquant pas les actions similaires de mon catalogue** dans le seul but d'optimiser mon positionnement dans le moteur de recherche dont la Caisse des dépôts et consignations assure la neutralité
- ⑧  **Je prévois des modalités d'évaluation en amont de la formation** pour adapter le cas échéant la prestation aux besoins de la personne
- ⑨  Dans le cadre d'une action de formation en tout ou partie à distance, **je garantis** :
 - **Une assistance technique et pédagogique** appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours
 - **Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques** à effectuer à distance et leur durée moyenne
 - **Des évaluations** qui jalonnent ou concluent l'action de formation
- ⑩  **Je propose à tout client consommateur le recours amiable et gratuit au service de la médiation** de la consommation, en cas de litige